



Frais de transactions bancaires

Par **ghelardi**, le **24/12/2009** à **16:44**

Bonjour,

La caisse d'épargne m'a prélevé 17 euros sur les 600 euros d'un chèque venant d'une banque italienne. Je pensais que les transactions de banque à banque dans le cadre de l'Union Européenne étaient gratuites ?

Qu'en est-il exactement ?

Merci de votre réponse, cordialement.